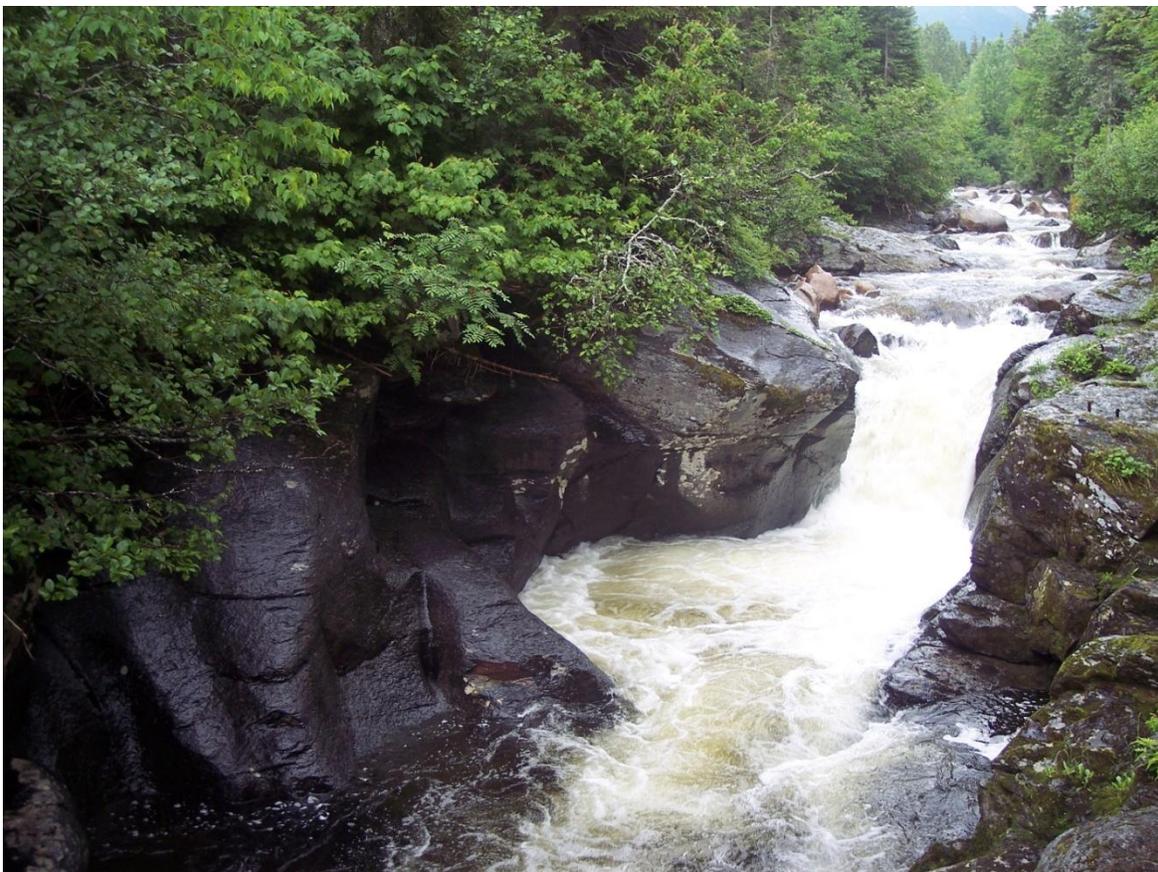


CONSEIL DE L'EAU DU NORD DE LA GASPÉSIE

**RAPPORT ANNUEL
2009-2010
FÉVRIER-MARS**



*Ensemble,
décidons de l'avenir
de la ressource EAU en Gaspésie*

PROFIL DU CONSEIL DE L'EAU DU NORD DE LA GASPÉSIE

Le 26 janvier 2010, le **Conseil de l'Eau du Nord de la Gaspésie**, organisme à but non lucratif, reconnu par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, tenait son assemblée de fondation.

SA MISSION

Assurer la concertation, la planification ainsi que la conciliation des usages de l'eau en fonction des principes de la gouvernance participative et de la mise en œuvre d'une gestion intégrée et concertée à l'échelle des bassins versants de la zone du Nord de la Gaspésie.

SON MANDAT

Élaborer et mettre à jour un Plan directeur de l'eau (PDE), le promouvoir et suivre sa mise en œuvre en s'assurant d'informer et de consulter les acteurs et les citoyens de la zone du Nord de la Gaspésie.

SES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

1. Participer à la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant tel que voulu dans la Politique Nationale de l'Eau du Québec;
2. Promouvoir la protection et la mise en valeur de l'eau, des écosystèmes et des autres ressources associés à l'eau des bassins versants du territoire Nord de la Gaspésie;
3. Contribuer à développer une approche de concertation en favorisant la gouvernance participative de tous les usagers et intervenants associés à l'eau des bassins versants du territoire Nord de la Gaspésie;
4. Favoriser la création de tables de concertation afin d'organiser la gestion de l'eau à l'échelle locale, dans une perspective de développement durable;
5. Promouvoir et favoriser l'acquisition et la diffusion de connaissances des bassins versants du territoire Nord de la Gaspésie afin de mieux informer, sensibiliser et mobiliser les utilisateurs, les intervenants et la population.

Le Conseil de l'Eau du Nord de la Gaspésie exerce principalement ses activités sur le territoire des bassins versants du Nord de la péninsule gaspésienne, soit les limites du bassin versant de la rivière Des Grands Capucins à l'Ouest jusqu'aux limites du bassin versant de la rivière Saint-Jean à l'Est. Ce territoire comprend principalement les MRC de La Haute-Gaspésie et de La Côte-de-Gaspé. Une portion de son territoire se trouve également dans la MRC de Matane, celle-ci étant située dans la région administrative du Bas Saint-Laurent.

Siège social

15, 1^{ère} avenue Ouest, C.P. 216, Saint-Maxime-du-Mont-Louis (Québec) G0E 1T0

Tél. : 418-797-2602

conseileau.nordgaspesie@gmail.com

LA GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU PAR BASSIN VERSANT

En novembre 2002, le gouvernement du Québec dévoile la Politique nationale de l'Eau qui vise à réformer la gouvernance de l'eau dans une perspective de développement durable. Le gouvernement s'engage à mettre en place la gestion intégrée de l'eau au Québec en soutenant la création d'organismes qui œuvrent à l'échelle du bassin versant.

La Politique nationale de l'Eau identifie 33 rivières jugées prioritaires en raison de problématiques environnementales ou de conflits d'usage, où la gestion intégrée de l'eau par bassin versant serait développée et appliquée. À la suite de la prolifération des algues bleu-vert dans de nombreux lacs et cours d'eau du Québec, le gouvernement a pris la décision de déployer la gestion intégrée de l'eau sur l'ensemble du Québec méridional. Ainsi, au printemps 2009, le Ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs a procédé à un nouveau découpage territorial: 40 zones de gestion de l'eau sont créées couvrant 100% du territoire.

La gestion intégrée de l'eau par bassin versant est un mode de gestion qui tient compte de l'ensemble des usages et des activités qui ont un impact sur la ressource eau à l'intérieur du territoire naturel d'écoulement des eaux, le bassin versant. Il permet de considérer la capacité du bassin versant à supporter les usages de l'eau. C'est une approche qui cherche à inclure les intérêts, les ressources et les contraintes de l'ensemble des intervenants du milieu. Elle favorise la connaissance des effets cumulatifs des activités sur la ressource eau et sur les autres usages de l'eau. Elle permet d'obtenir une vision globale et de ces usages afin de les préserver pour les générations futures.

L'organisme de bassin versant est une table de concertation où siègent tous les acteurs et usagers de l'eau qui œuvrent à l'intérieur du territoire. Ce n'est pas un groupe environnemental, mais plutôt un organisme de planification et de coordination des actions en matière de gestion de l'eau. Il est créé et administré par le milieu afin de décider localement de l'avenir de la ressource eau. Les membres sont issus des secteurs d'activités municipal, économique, communautaire et gouvernemental. Son mandat est d'élaborer un Plan directeur de l'eau à l'échelle des bassins versants du territoire en consultant la population et en sollicitant l'expertise locale. Il est l'initiateur de la mise en oeuvre des actions ciblées dans le Plan directeur de l'eau.

Un défi qui nous concerne !

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les affaires du Conseil de l'Eau du Nord de la Gaspésie sont administrées par un Conseil d'administration composé de vingt et un (21) membres issus, dans une proportion de 20-40%, de chacune des catégories d'acteurs de l'eau des secteurs municipal, communautés autochtones, économique et communautaire.

Dix-huit (18) sièges des membres réguliers sont répartis selon divers domaines d'activités :

- Six (6) sièges sont assignés aux acteurs de l'eau provenant des municipalités régionales de comté (MRC), des municipalités ainsi que des communautés autochtones impliquées à l'intérieur du territoire Nord de la Gaspésie ;
- Six (6) sièges sont assignés aux acteurs de l'eau du secteur économique provenant d'entreprises privées, d'organismes et de regroupements qui pratiquent des activités à but lucratif ayant un impact sur la ressource eau (pêche/saumon, chasse/pêche, aménagement/forêt privée, industrie forestière/forêt publique et agriculture/agroforesterie);
- Six (6) sièges sont assignés aux acteurs de l'eau du secteur communautaire provenant d'associations, d'institutions, de regroupements actifs environnementaux et sociaux dont les activités ont un impact sur la ressource eau (chasse/pêche, environnement, gestion de l'eau, éducation/sensibilisation, sports/loisirs, gestion intégrée du Saint-Laurent);

Deux (2) sièges sont assignés aux citoyens puis, le Conseil d'administration a la possibilité de choisir un administrateur, membre coopté, dont les compétences sont susceptibles d'apporter une expertise utile au Conseil de l'Eau du Nord de la Gaspésie.

De plus, neuf (9) représentants des différents ministères et autres organisations gouvernementales peuvent intervenir en tant que conseillers.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MEMBRES VOTANTS

| SECTEUR MUNICIPAL ET COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES | | |
|--|---|-------------------------------------|
| ORGANISATION | | REPRÉSENTANT |
| MRC | Haute-Gaspésie (fonctionnaire et élu) 2 sièges désignés | Michel Gagné Michel Thibault |
| MRC | Côte-de-Gaspé (fonctionnaire et élu) 2 sièges désignés | Rodrigue Brousseau Henri Preston |
| MRC | Matane (fonctionnaire ou élu) 1 siège désigné | Yvan Imbeault |
| COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES | Micmacs Gespeg et Gesgapegiag 1 siège désigné | <i>à nommer</i> |

| SECTEUR ÉCONOMIQUE | | |
|--|---|---|
| ACTIVITÉ | ORGANISATION | REPRÉSENTANT |
| PÊCHE (SAUMON) | Fédération des gestionnaires de rivières à saumon du Québec 2 sièges désignés | Gaston Marin (Haute-Gaspésie) Jean Roy (Côte-de-Gaspé) |
| CHASSE ET PÊCHE | Regroupement des gestionnaires de ZECs 1 siège désigné | Réjean Bouchard |
| AMÉNAGEMENT FORÊT PRIVÉE | Fédération groupements forestiers de la Gaspésie 1 siège désigné | Michel Marin |
| INDUSTRIE FORESTIÈRE FORÊT PUBLIQUE | Compagnies forestières (GDS, Cédrico, Lebel) 1 siège collègue électoral | Guy Bernatchez |
| AGRICULTURE AGROFORESTERIE | Fédération de l'union des producteurs agricoles (coopératives, producteurs, agronomes, conseillers) 1 siège désigné | Michel Pelletier |

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (suite)

MEMBRES VOTANTS

| SECTEUR COMMUNAUTAIRE | | |
|--|---|------------------|
| ACTIVITÉ | ORGANISATION | REPRÉSENTANT |
| CHASSE & PÊCHE | Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs GÎM 1 siège désigné | Julien Imbeault |
| ENVIRONNEMENT | Conseil régional de l'environnement GÎM 1 siège désigné | Steve Pronovost |
| GESTION DE L'EAU PAR BASSIN VERSANT | Organisations locales de bassin versant 1 siège collège électoral | André Fournier |
| ÉDUCATION (SENSIBILISATION) | Cégep Gaspésie-Les Îles Commissions scolaires (2) 1 siège collège électoral | Jean-Yves Dupuis |
| SPORTS, LOISIRS ET PLEIN AIR | Unité régionale des Loisirs et des Sports (URLS) 1 siège désigné | Bruno Boucher |
| GESTION INTÉGRÉE DU SAINT-LAURENT | <i>non créée</i> 1 siège <u>réservé</u> | ----- |

| | | |
|----------|--|-------------------------------------|
| CITOYENS | Haute-Gaspésie Côte-de-Gaspé 2 sièges élus par l'assemblée | Yoland Laflamme Raynald Dufresne |
| COOPTÉ | 1 siège choisi par le CA | <i>à nommer</i> |

CONSEILLERS GOUVERNEMENTAUX

NON VOTANTS

| SECTEUR GOUVERNEMENTAL | |
|---|---|
| ORGANISATION | REPRÉSENTANT |
| MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS | André Beaulieu 1 siège désigné |
| MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE | Lauris Létourneau 1 siège désigné |
| MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE | Sébastien Daignault 1 siège désigné |
| MINISTÈRE DES TRANSPORTS | Victor Bérubé 1 siège désigné |
| MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION | Louis Roy 1 siège désigné |
| MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE | Isabelle Turbide 1 siège désigné |
| LA COMMISSION RÉGIONALE SUR LES RESSOURCES NATURELLES ET LE TERRITOIRE | Annie Lepage ou Thomas Bernier 1 siège désigné |
| PARC FORILLON | Daniel Sigouin 1 siège désigné |
| LA SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE PLEIN AIR DU QUÉBEC (PARC DE LA GASPÉSIE ET RÉSERVE FAUNIQUE DES CHIC-CHOCS) | Claude Isabel 1 siège désigné |

CONSEIL D'ADMINISTRATION

GUY BERNATCHEZ - Groupe de Scieries G.D.S. inc.

RÉJEAN BOUCHARD - Regroupement des gestionnaires de ZECs

BRUNO BOUCHER - Unité régionale des Loisirs et des Sports

RODRIGUE BROUSSEAU - MRC de La Côte-de-Gaspé

RAYNALD DUFRESNE - Citoyen de La Côte-de-Gaspé

JEAN-YVES DUPUIS - Commission scolaire des Chic-Chocs

ANDRÉ FOURNIER - Comité de bassin versant de la rivière Mont-Louis

MICHEL GAGNÉ - MRC de La Haute-Gaspésie

JULIEN IMBEAULT - Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs GÎM

YVAN IMBEAULT - MRC de Matane

YOLAND LAFLAMME - Citoyen de La Haute-Gaspésie

GASTON MARIN - Fédération des gestionnaires de rivières à saumon du Québec

MICHEL MARIN - Fédération des groupements forestiers de la Gaspésie

MICHEL PELLETIER - Fédération de l'Union des producteurs agricoles

HENRI PRESTON - MRC de La Côte-de-Gaspé

STEVE PRONOVOST - Conseil régional de l'environnement GÎM

JEAN ROY - Fédération des gestionnaires de rivières à saumon du Québec

MICHEL THIBAULT - MRC de La Haute-Gaspésie

Micmacs de Gespeg et Gesgapegiag – siège vacant

Gestion intégrée du Saint-Laurent – siège vacant

Administrateur coopté – siège vacant

COMITÉ EXÉCUTIF

GASTON MARIN - Président
STEVE PRONOVOST - Vice-président
MICHEL THIBAUT - Secrétaire
MICHEL GAGNÉ - Trésorier
JEAN-YVES DUPUIS – Administrateur

CONSEILLERS GOUVERNEMENTAUX

ANDRÉ BEAULIEU

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

VICTOR BÉRUBÉ

Ministère des Transports

SÉBASTIEN DAIGNAULT

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire

CLAUDE ISABEL

Société des Établissements de Plein air du Québec
(Parc national de la Gaspésie, Réserve faunique des Chic-Chocs)

ANNIE LEPAGE

La Commission régionale sur les Ressources naturelles et le Territoire
(Conférence régionale des élus)

LAURIS LÉTOURNEAU

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

LOUIS ROY

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

DANIEL SIGOUIN

Parc Forillon

ISABELLE TURBIDE

Ministère de la Sécurité publique - Sécurité civile

RAPPORT DES ACTIVITÉS

Février-Mars 2010

DÉVELOPPEMENT

- Structuration du Conseil de l'Eau du Nord de la Gaspésie
 - Préparation des documents (livrables) pour le MDDEP;
 - Rédaction des procès-verbaux (assemblée de fondation et premier CA);
 - Rappels (2) des organisations pour les représentants non nommés;
 - Création de groupes de contacts pour les courriels;
 - Communications avec les administrateurs et conseillers;
 - Organisation de la rencontre avec Nicolas Hamelin du ROBVQ (17 février);
 - Participation au Rendez-vous des organisations de bassins versants (25-26 février);
 - Communication avec le Regroupement des organisations de bassins versants (ROBVQ);
 - Documentation sur la gestion intégrée de l'eau par bassin versant et sa mise en œuvre par les organisations de bassins versants;
 - Consultation des sites WEB du ROBVQ et des organisations de bassins versants;
 - Préparation d'une réunion du comité exécutif (tenue le 8 avril).

PROMOTION ET COMMUNICATION

- Médiatisation de la création du Conseil de l'Eau du Nord de la Gaspésie
 - Information auprès du Graffici pour un dossier ou un article à paraître;
- Partenariats, rencontres et échanges avec les organismes en place
 - Participation au Rendez-vous des OBV (25-26 février);
 - Réunion avec les OBV du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie;
 - Rencontre avec le Comité de bassin de la rivière Mont-Louis;
- Conception de la proposition d'une identification visuelle (logo);
- Développement du portail (site Internet) du Conseil de l'Eau.

PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

- Élaboration du Plan directeur de l'eau
 - Production d'une table des matières pour le portrait du territoire;
 - Collecte d'informations pour l'élaboration du portrait du territoire;
 - Documentation sur la réalisation du Plan directeur de l'eau.

ADMINISTRATION ET GESTION

- Embauche du personnel
 - Recherche d'informations sur les politiques salariales et autres;
 - Description des postes (direction, coordination de projets);
- Élaboration du plan d'action pour 2010-2011;
- Élaboration des prévisions budgétaires 2010-2011;
- Autres actions pour le démarrage du Conseil de l'Eau :
 - Déclaration d'immatriculation;
 - Communications pour les conventions avec le MDDEP;
 - Ouverture du compte à la Caisse Desjardins Mer et Montagnes;
 - Ouverture de dossier à la CSST;
 - Ouverture des dossiers à Revenu Québec et Revenu Canada;
 - Ouverture de dossier pour la comptabilité;
 - Comptabilité (paiement des factures, paies et remises patronales);
 - Adhésion au Regroupement des organisations de bassins versants;
 - Démarche pour la location du local pour les bureaux du Conseil de l'Eau;
 - Recherche pour l'achat d'équipements informatiques et ameublements de bureau.

PLAN D'ACTION 2010-2011

GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU PAR BASSIN VERSANT

- Consolidation du Conseil de l'Eau (mission, mandats, objectifs);
- Sensibiliser les acteurs de l'eau du territoire à la gestion intégrée de l'eau par bassin versant;
- Développement et entretien d'un réseau et de partenariats (organisations de bassin versant, institutions publiques, partenaires privés, organismes communautaires, bénévoles, société civile, municipalités, entreprises, gouvernements, etc.);
- Mise en place de tables de concertation locales et comités locaux;
- Activités d'information et de sensibilisation des acteurs de l'eau sur le territoire.

PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

(selon une modification du cadre de référence du MDDEP proposée par des OBV)

- Planification de l'élaboration du Plan directeur de l'eau;
- Analyse du territoire Nord de la Gaspésie
 - Élaboration du portrait du territoire
 - Revue de la documentation et des données sur le territoire;
 - Description des principales caractéristiques du territoire présentant un intérêt pour la gestion de l'eau et susceptibles de servir au diagnostic;
 - Élaboration du diagnostic (en partie)
 - Analyse des données contenues dans le portrait;
 - Étude des problèmes reliés à la ressource eau, aux écosystèmes et aux usages qui y sont associés;
- Organisation de la 1^{ère} consultation publique
 - Présentation des étapes de l'élaboration du PDE;
 - Présentation de l'analyse du territoire préliminaire (portrait et diagnostic);
 - Interrogation sur les préoccupations environnementales de la population;
 - Validation du portrait et du diagnostic;.

Note : L'avancement du Plan directeur de l'eau à la fin mars 2011 dépend de la date du début de sa réalisation en 2010.

OPÉRATION BLEU VERT – PLAN DE LUTTE AUX CYANOBACTÉRIES

- Coordination de l'Opération Bleu Vert

Activités à réaliser à définir :

- Intervention sur les lacs touchés par les Cyanobactéries;
- Sensibilisation, surveillance et suivi;
- Intervention en bande riveraine;
- Plan directeur de l'eau.

PROMOTION ET COMMUNICATION

- Élaboration et mise en œuvre d'un plan de communication et d'information des acteurs de l'eau du territoire et de la population;
- Médiatisation du Conseil de l'Eau du Nord de la Gaspésie et de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant;
- Développement et mise à jour du portail du Conseil de l'Eau;
- Intégration au portail du Regroupement des organismes de bassins versants du Québec;
- Développement d'outils de communication (ex : dépliants informatifs, éducatifs, de sensibilisation, bulletin de liaison, etc.);
- Représentation du Conseil de l'Eau lors de divers événements.

ADMINISTRATION ET GESTION

- Embauche de personnel
 - Direction générale (administration, gestion, communication, etc.);
 - Gestion (ou coordination) de projets (PDE, Opération Bleu Vert, etc.);
 - Chargé(e) de projet (Opération Bleu Vert, cartographie, informatique, etc.);
- Élaboration des politiques du Conseil de l'Eau du Nord de la Gaspésie;
- Gestion des ressources humaines et financières;
- Tenue des conseils d'administration et de l'assemblée générale annuelle;
- Élaboration du plan d'action et des prévisions budgétaires 2011-2012.